



## Communiqué de presse

Paris, le 03 mars 2010.

**Jean-Marie Delarue, Contrôleur général des lieux de privation de liberté, présentera à la presse son rapport annuel 2009 le mercredi 10 mars 2010 à 11 heures, dans ses locaux du 16-18 Quai de la Loire, (75019).**

Le rapport annuel 2009 comprend quatre chapitres, destinés à approfondir les constats opérés lors du premier rapport annuel.

Deux d'entre eux évoquent respectivement les activités et la vidéosurveillance dans les lieux de privation de liberté.

Le suivant concerne les suites données par les administrations aux rapports et aux recommandations formulées par le contrôle général.

Le dernier chapitre du rapport étudie enfin la sécurité des établissements, telle qu'elle est perçue par les personnels qui y travaillent.

Ce rapport comprend également :

- Un bilan d'activité très détaillé, traduisant la volonté du Contrôleur général de communiquer en toute transparence sur ses missions ;
- Deux rapports de visite, publiés *in extenso*, relatifs à un centre de rétention administrative et à une unité hospitalière sécurisée inter-régionale ;
- Une quinzaine de photos, choisies parce qu'elles reflètent le quotidien de la vie dans les lieux d'enfermement ;
- Une contribution d'un chercheur sur l'évolution du nombre de personnes privées de liberté depuis quinze ans.

Le rapport annuel sera également consultable en ligne sur le site Internet du contrôle général : [www.cgplpl.fr](http://www.cgplpl.fr)

Le Contrôleur général des lieux de privation de liberté est une autorité administrative indépendante créée par la loi du 30 octobre 2007, chargée de veiller au respect des droits fondamentaux des personnes privées de liberté dans plus de 5000 lieux d'enfermement (établissements pénitentiaires, locaux de garde à vue, rétention administrative, dépôts des TGI, etc). Jean-Marie Delarue est le premier Contrôleur général, il a été nommé le 13 juin 2008 par le Président de la République.

**Contacts presse :**

**Contacts : Chloé DEMEULENAERE – 01 53 38 47 96 – [chloe.demeulenaere@cgplpl.fr](mailto:chloe.demeulenaere@cgplpl.fr)**